

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BUËCH
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUËCH
CONSEILLER GENERAL DE VEYNES
MAIRIE D'ASPRES SUR BUËCH**



ASSOCIATION QUASAR

Réunion des élus du Buëch avec l'association LE PROJET QUASAR DOIT EMERGER

Le 13 février, les élus du Buëch (Communautés de Communes du Haut Buëch, des Deux Buëch, Conseiller Général de Veynes, Maire d'Aspres) se sont réunis avec l'association QUASAR pour envisager l'avenir de ce projet et celui du Chevalet.

Car Quasar, dont le permis de construire a été déposé fin 2007, a un intérêt tout aussi pertinent qu'il y a dix ans, si on lui conserve quelque ambition. Son but est le développement du Buëch par la « matière grise » (recherche, formation, culture, R&D...), pleinement pertinent dans ce territoire calme et lumineux. Stupéfiant et saisissant dans sa forme annoncée, son contenu est réellement unique, et c'est la raison pour laquelle la communauté scientifique s'est engagée sur ce projet...

Les développements et inductions de Quasar sont importants : le Comité Scientifique a recommandé un Centre National d'Enseignement de la physique, l'Université propose des résidences de scientifiques, la salle de cinéma à grand spectacle /conférences est identifiée comme besoin par le Pays Sisteronnais. Des entreprises, comme Laserscène qui fabrique à Lyon des hologrammes et des films 3D, voudrait installer son laboratoire et sa « show-room » autour de Quasar, et participeront au spectacle et à l'attractivité du site. Enfin, coeur de la « Route de la Lumière », Quasar développera une notoriété culturelle spécifique, avec l'hébergement/restauration et les galeries d'artisans d'art susceptibles de s'y associer.

Aujourd'hui, avec l'apparition de Solenha, ce projet se retrouve suspendu. Le « classement Seveso » a mis tout le monde sur la défensive ; il se répand des informations pas toujours fondées sur les risques, et on attend toujours une communication claire des industriels sur ce dossier. Il est du ressort du Conseil Général de les pousser à cette clarification.

Les élus ont unanimement exprimé, devant cette situation, leur forte volonté de voir aboutir le dossier Quasar. Ils demandent, conjointement à l'association, que Solenha ou pas la Maison de la Lumière (phase 1 de Quasar), soit implantée sur le plateau du Chevalet, et que le dossier architectural et muséographique soit rapidement relancé à partir de l'état où il se trouvait fin 2007. Ils demandent que le Conseil Général assume sa responsabilité de pilote actif du projet, et qu'il ne se contente pas d'attendre que la situation évolue toute seule. Il doit prendre des initiatives pour que l'Etat reconfirme son engagement sur Quasar, pour activer SolarEuromed et Dalkia afin qu'une communication se mette en place rapidement sur Solenha ; que les architectes et muséographes reprennent le travail sur le projet ; et que dans ces conditions l'EPCC, support de l'action culturelle, ne soit pas liquidé. Ils demandent également à Madame la Préfète, sur la base des dossiers techniques fournis par le Conseil Général, d'inscrire ce dossier en CIADT dans les meilleurs délais.

Après avoir ainsi affirmé fortement leur position commune, les élus et l'association ont voulu décliner l'espoir plutôt que la fatalité : avec de l'intelligence et sans complexes, le développement du Buëch doit aboutir. Pour cela, le Conseil Général et l'Etat doivent relancer prioritairement ce dossier.

Communauté de Communes
Du Haut Buëch

Communauté de Communes
des Deux Buëch

Louis MASSOT
Conseiller Général

Mairie d'Aspres sur Buëch

Association QUASAR